

D E

83 306917

UNITE

CODE UNITE 02845 PROCES-VERBAL N° / 19 P.V N° 871 / 1983

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIECE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE

O B J E T : Apparition d'Objet Volant Non Identifié. (O.V.N.I)

DIRECTION DE LA GENDARMERIE
BUREAU CENTRAL DES OPERATIONS

NOUS SCUSSIGNÉ(S) G..., G..., Gendarme A.P.J.

006074 25 OCT. 83

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR cinq Octobre mil neuf cent quatre vingt trois, à 16 heures 30, se présente au bureau de notre unité, M.G..., M...-L..., demeurant à... Cette personne nous déclare avoir vu un O.V.N.I lundi soir, soit le 3 Octobre 1983.

A cet effet, le 5 Octobre 1983 à 16 heures 40, entendons:

G..., M...-L..., née le..., sans profession, demeurant... à..., fille de P... et de S... D..., de nationalité Française, qui nous déclare:

"" Lundi 3 Octobre 1983, vers les 20 heures 10 - 20 heures 20, de la fenêtre de mon domicile, ma petite fille C... F..., âgée de... ans, a aperçu un objet brillant dans le ciel et, surprise, elle m'a appelé afin que je le voie. Je me suis mise à la fenêtre et j'ai constaté: la présence d'un cerceau de la forme et de la couleur d'un néon de cuisine. Je ne voyais que le bord mais pas le centre. Sa grosseur correspondait à peu près au diamètre de la pleine lune. Il se situait, environ, à la hauteur de passage des avions de grandes lignes. Il se déplaçait en ligne droite dans l'axe..., tout en décrivant des spirales. Sa vitesse était bien plus supérieure à celle d'un avion de chasse. J'ai observé ce phénomène pendant deux ou trois secondes. Cet objet a disparu de ma vue, je ne sais pas pour quelle raison, ne pouvant dire si c'est un obstacle qui l'a caché."

"" Personnellement, je tiens à être informé du résultat de l'enquête qui doit être ouverte afin d'identifier cet objet. Actuellement, je ne connais personne d'autre qui aurait pu être témoin de ce fait."

Le 5 Octobre 1983 à 17 heures 10.

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

(A signé au carnet de déclarations.)

A l'issue de son audition, M.G... nous montre la photocopie d'un article qu'elle a fait paraître dans le journal... et dans lequel elle relate cette apparition.

Après le départ de Mme G..., nous consultons les autres journaux et constatons ainsi qu'un autre article est paru dans... (C.f PIECE N° 2 - Réf. 1 et 2)

Le jour suivant, nous contactons diverses personnes ainsi que les journalistes afin de recueillir un quelconque renseignement ou d'obtenir le nom de personnes qui auraient pu voir cet objet. Nos recherches restent vaines.

Le 8 Octobre 1983 à 9 heures 15, Mme G... M...-L... se présente à nouveau à notre unité, accompagnée de sa fille et de sa petite fille. Mme G... M...-L...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	2 M.le Procureur de la République à	DATE DE CLOTURE LE 14 Octobre 1983	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDEANT D'UNITE Le M. DL. Chef M Commandant provisoirement la Brigade.
	<input type="checkbox"/>	1 M.le Commissaire de la République à		
	<input checked="" type="checkbox"/>	2 Général Cdt la Région Aérienne à		
	<input type="checkbox"/>	2 <u>Ministre de la Défense, Direction Générale de la G.N.</u>		
	<input type="checkbox"/>	1 <u>Bureau Emploi-enseignement, Section opérations.</u>		
	<input type="checkbox"/>	1 AUX ARCHIVES		

83306917

nous explique que, la veille au soir, elle a observé plusieurs points lumineux dans le ciel et ce, pendant vingt minutes au moins. Ces points venaient de toutes les directions et se déplaçaient en ligne droite. Ceux-ci semblaient être composés de deux ou trois lumières dont l'une clignotait. Mme G... les a observé à l'aide d'une paire de jumelles mais n'a pu les distinguer vu leur hauteur.

Nous demandons alors à Mme G... et à sa petite fille qui aurait également observé ces points, si elles connaissent la façon dont sont signalés les avions la nuit. Ces deux personnes nous répondent négativement. Nous leurs expliquons que la plupart des avions possèdent trois feux de signalisation et dont celui du centre, situé en dessous de l'appareil, clignote. A ce moment, Mme G... nous déclare qu'il s'agissait peut être bien d'avions.

Profitant de la présence de la petite fille de Mme G..., nous l'isolons dans un bureau et le 8 Octobre 1983 à 9 heures 25, entendons:

F..., C..., née le ... à ... étudiante, demeurant chez sa grand mère au ... à ..., fille de D... et de M..., J..., ne nationalité Française, qui nous déclare:

"... Lundi soir, vers les 20 H 10 - 20 H 20, j'ai aperçu de ma fenêtre des lumières de toutes les couleurs et positionnées en cercle, dont certaines clignotaient. Cet objet se trouvait à environ trente à quarante mètres du sol. Son diamètre était d'environ un mètre à un mètre cinquante. Il se déplaçait dans la direction ... Sa vitesse était supérieure à celle d'un avion de transport de passager mais, par contre, inférieure à celle d'un avion de chasse. J'ai observé ce phénomène pendant vingt minutes. D'abord, quand je l'ai aperçu, je l'ai regardé un moment puis j'ai été chercher ma grand mère. Ensuite, avec celle ci, nous avons regardé puis ma grand mère a été chercher des jumelles. Lorsque nous avons regardé avec ces jumelles, nous n'avons rien vu de plus car l'objet était loin. Il se déplaçait en ligne droite mais en formant des spirales. Je ne sais pas pourquoi il a disparu de notre vue. Je signale que hier soir, vers 22 heures 20, j'ai aperçu plusieurs objets dans le ciel qui allaient dans différentes directions et qui avaient trois lumières qui clignotaient. Par contre, un objet qui allait dans la même direction que celui de lundi soir, n'avait qu'une lumière blanche qui clignotait." -----

Le 8 Octobre 1983 à 10 H 00.

"... Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." -----
(A signé au carnet de déclarations.)

En comparant les deux auditions, nous nous apercevons qu'en certains points, il existe des différences énormes. A cet effet, le 8 Octobre 1983 à 10 heures 10, réentendons Mme G..., M...-I..., qui nous déclare:

"... Suite aux contradictions dont vous venez de me faire part entre ma déclaration et celle de ma petite fille, je suis surprise et je pense qu'elle a confondu avec hier soir. Effectivement, nous avons observé hier soir des points lumineux dans le ciel pendant vingt minutes environ et à l'aide d'une paire de jumelles. Pour ces points lumineux, nous ne pouvons rien affirmer sur leur origine, ceux ci étant trop haut. Ma petite fille, je le pense, s'est trompée, ayant été perturbée par ces objets. Je précise à M.le Procureur de la République que je suis une personne de bonne foi et je demande qu'il soit fait une enquête le plus tôt possible pour déterminer l'origine de cet objet." -----

Le 8 Octobre 1983 à 10 heures 15.

"... Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." -----
(A signé au carnet de déclarations.)

Mentionnons qu'à l'issue de l'audition de Melle F C , celle ci nous a déclaré verbalement: "On est le peuple, on doit nous dire si c'est les RUSSES qui nous ont déclaré la guerre !"

Avant de partir, Mme M J , mère de F C , nous remet un article paru dans un journal en nous expliquant qu'il pourrait s'agir de l'objet vu par sa fille. (C.f PIECE N° 2 - Réf. 3)

Devant l'absence de nouveaux témoignages, nous prenons contact avec le plus proche aéroport qui est celui de à . La personne, responsable du trafic aérien, nous déclare que le jour de la vision du phénomène, et à l'heure dite, soit vers les 20 heures, il n'y avait plus de trafic aérien sur cet aéroport. De plus, il n'a jamais été porté à leur connaissance une quelconque observation de ce phénomène mais que, par contre, il arrive parfois, que des avions qui transitent par l'aéroport de , viennent survoler la région pour des questions de service.

Mentionnons que dans l'audition de Melle F C , certains points semblent bizarres. En effet, il est très peu probable d'observer un objet volant pendant vingt minutes alors que celui ci survole la terre à une altitude de 30 mètres environ et à très grande vitesse. En outre, il est à noter que Mme G M -L , qui demeure à dix mètres de la Brigade, semble avoir été marqué par cette observation visuelle car celle ci a été aperçue plusieurs fois dans la soirée observant le ciel à l'aide d'une paire de jumelles, tant de la fenêtre de son domicile que de la rue.

De l'enquête effectuée, des auditions prises et des entretiens que nous avons eu avec les deux témoins, il ressort qu'il y a peut être eu un objet volant dans le ciel et que celui ci n'a pu être identifié. Tout fait nouveau porté à notre connaissance, fera l'objet d'un nouveau procès-verbal.

MERCREDI 5 OCTOBRE 1983

Propos

Des O.V.N. dans le ciel

En tout cas, lundi soir entre 20 h 10 et 20 h 20, des dignes de foi ont aperçu dans le ciel étoilé un objet volant non identifié, ces petits « joujoux » si chers à notre confrère

« Il avait une forme ronde et était entouré d'un halo lumineux brillant. Mais ce qui m'a le plus intrigué poursuivit la charmante dame qui vint nous narrer son observation hier matin à notre agence c'est le mode de déplacement de cet objet. Il tournait sur lui-même en décrivant des spirales ».

Alors, morceau de satellite rebondissant sur les couches denses de l'atmosphère, sur le point d'atteindre sa désintégration ou véritablement objet venu d'ailleurs ?

En tout cas, les services de gendarmerie spécialistes de ce type d'affaires n'ont enregistré à l'heure actuelle aucun témoignage des observateurs oculaires.

Et pourtant, tous nous ont soutenu véhémentement leur thèse Mars ?

3

Un ludion sur Vénus...

Un ballon dirigeable qui, tel un ludion dans l'eau, descendrait dans l'atmosphère de Vénus, se poserait sur son sol, remonterait, descendrait à nouveau, et répéterait plusieurs fois ce manège, figure parmi les projets de la coopération spatiale franco-soviétique qui vient de faire l'objet d'une réunion mixte des spécialistes des deux pays, à

Ce « ludion » aurait pour mission d'analyser la sol en des sites variés de Vénus et d'enregistrer les séismes provoqués par des charges explosives, ceci afin d'étudier la structure géologique de la planète.

2

Ovni

Une habitante de la rue

et sa fille ont aperçu lundi soir, vers 20 h 10 à 20 h 20, un objet volant non identifié qui se déplaçait à grande hauteur dans le ciel, en émettant une « lumière de néon ».

« C'était un engin qui était conduit par quelqu'un ! » nous a-t-elle affirmé. En tout cas, cet engin curieux est parti en direction de